

Joseph-Eugène SIBILLE, curé de Vecoux et artiste multiforme



Eugène Sibille est né à Hadol le 27 avril 1838 de Jean-Nicolas Sibille, cultivateur¹ à Senade, et de Marie Christine Claudel son épouse. Après l'école primaire, il poursuit ses études au petit séminaire de Senaide, près de Lamarche, où ses dispositions le font remarquer.

« Peu amateur des jeux bruyants, sa récréation, à lui, c'était l'étude de la mécanique, du dessin, de la musique, pour lesquels Dieu lui avait donné des dispositions remarquables qu'il sut plus tard admirablement faire servir à son culte. A Senaide, pour recevoir Monseigneur Caverot, il avait organisé un moulin avec meunier, meunière, âne et autres personnages allant, venant et gesticulant, sous l'impulsion du modeste jet d'eau de la cour. A Saint Dié, plus tard, ayant découvert quelques fragments épars d'un orgue démolí, il s'empara de ces vieux débris, corrigea, rectifia les pièces existantes, improvisa les absentes et fit si bien que, sous ses doigts habiles, le vieil instrument se réveilla de son long silence, et chanta tout étonné les louanges de Dieu.

Mais c'était le dessin surtout qui avait ses prédilections : tour à tour sérieux et fantaisiste, son crayon tantôt reproduisait avec sûreté et une finesse étonnantes les œuvres de nos meilleurs artistes et tantôt exécutait pour la joie de ses confrères les caricatures les plus désopilantes, comme certain zouave au port d'armes dont on garda longtemps le souvenir et qui se trouva si vivant et si vrai que Monseigneur Caverot le salua. »²

Ordonné prêtre en 1863, il est nommé vicaire à Remiremont puis en 1869, devient le premier curé de Saint-Genest. Nommé curé de Vecoux en 1882, il employa ses talents pour compléter la décoration de la nouvelle église dont la première pierre avait été posée le 20 août 1859.

¹ *La Semaine Religieuse de St Dié*, année 1900, indique que son père était géomètre-arpenteur.

² *Ibidem. Semaine religieuse de St Dié* 1900.

Son église n'ayant pas d'horloge, il aurait convaincu la nouvelle municipalité à cours d'argent d'acheter une horloge d'occasion hors d'usage, qu'il aurait lui-même remise en marche.³

La *Semaine Religieuse* lui attribue également la sculpture des chapiteaux des autels et des stalles, les grandes statues de l'avant chœur, le soubassement en forme d'autel du groupe de N.D. de Pitié offert par Auguste Antoine, industriel du textile, et Marie Julie Dubois, son épouse. On lui doit également le dessin des consoles de la tribune.

Son chef d'œuvre fut le tympan du portail de l'église. La *Semaine Religieuse* nous décrit ainsi son travail : « Mais l'œuvre capitale - son chef d'œuvre - fut le christ en majesté foulant aux pieds les dragons, sujet imposant qu'il conçut, dessina en grandeur naturelle, puis exécuta en plâtre lui-même. Quand le ciseau de son consciencieux et habile collaborateur eut fait sortir de la pierre ce magnifique motif qui orne le tympan du portail, le bon curé, s'effaçant comme toujours, l'invita à signer l'œuvre commune. Le sculpteur accepta, mais à la condition formelle que l'auteur signerait aussi, c'était justice : E Sibille inventit. Sevrain sculpsit.⁴ »

L'abbé Sibille n'allait pas seulement exercer ses talents à Vecoux puisque nous connaissons deux publications auxquelles il apporta sa contribution. La première est un livre qui porte pour titre : « *Pèlerinage au Saint-Mont ou vie des Saints Amé, Romaric, Adelphe, Germain, Arnoul et vie des saintes Macteflède, Claire, Gébétrude, Modeste,*



Tympan du portail de l'église de Vecoux. (cl. G. Dupré)



Plâtre préparatoire du motif du tympan du portail de l'église de Vecoux. (cl. G. Dupré)

³ Nous avons relevé dans les archives municipales de Vecoux l'achat en 1886 d'une horloge mécanique d'occasion à Sauville, canton de Bulgnéville.

⁴ En fait, les signatures du tympan sont : Sevrain. Sculp. 1898 et E. Sibille. Del.

Sabine ». Epinal. V Collot, imprimeur, rue du Boudiou 1887, par R. Roy, curé de Saint-Amé.

L'abbé Sibille signe plusieurs dessins, « *E. Sib* » :

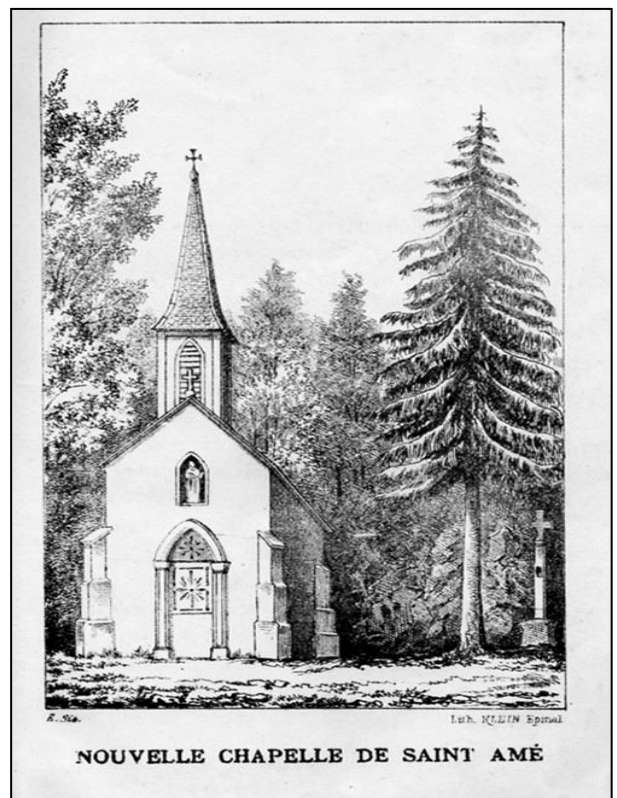
- la nouvelle chapelle de Saint Amé ;
- une vue du rocher qui occupait tout le devant de la maison et de l'église du Saint-Mont, d'après le dessin d'un manuscrit du P.E. Vuillemin, prêtre, archiviste du chapitre de Remiremont ;
- la grotte de Saint-Amé.

La deuxième publication est une petite plaquette intitulée « *Pèlerinage de Frère Joseph Ventron* », éditée en faveur du procès de béatification par Monsieur l'Abbé Salmon, curé de Ventron, imprimerie et photocollogravure Louis Geisler, aux Chatelles, par Raon-l'Etape. Dans ce livret figurent huit vues. La première est un dessin de « *Frère Joseph et l'Ermitage* » portant les inscriptions suivantes :

« *Phototype Abbé Sibille et photocollogravure L Geisler* ». Trois des sept photographies portent sa signature : « *phototype Abbé Sibille : Lomontot* » : Croix élevée sur l'emplacement de la maison de frère Joseph. Ventron. Vue du



Vue ancienne du village de Ventron (cl. Abbé Sibille)



Dessin de la nouvelle chapelle de St-Amé (réf. ci-avant)

centre. Ventron. Intérieur de l'église.⁵

Nous en terminons en rappelant que l'abbé Sibille avait organisé des cours complémentaires afin de permettre aux élèves qui avaient terminé leurs études primaires de compléter leur formation.

L'abbé Sibille meurt à Vecoux le 25 décembre 1899 à l'âge de 61 ans.

Gérard Dupré

⁵Parution faite en 1897.

LE CLOS DE LAMBERTFAING

Sous le Faing Melchon
Commune de Cleurie

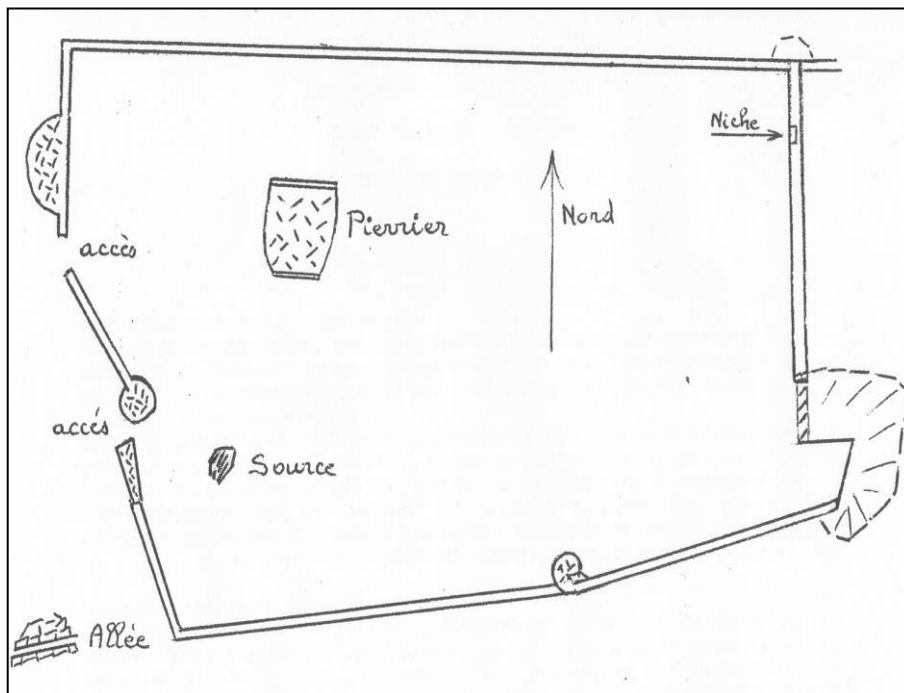
Il existe, à la limite des communes de Cleurie et de La Forge, entre les fermes de Lambertfaing et la Fontaine Saint Augustin, une parcelle de bois entourée de hauts murs qui a retenu l'attention des archéologues locaux. Il s'agit du Clos de Lambertfaing, que l'on a aussi dénommé le Xard Mangeolle.

Célestin Méline, qui fut instituteur au Tholy, en a fait la description dans son ouvrage "Les Ancêtres des montagnards vosgiens" (pages 31 et 32) qu'il fit publier en 1933, puis rééditer en 1938 sous le titre "Histoire des montagnards vosgiens".

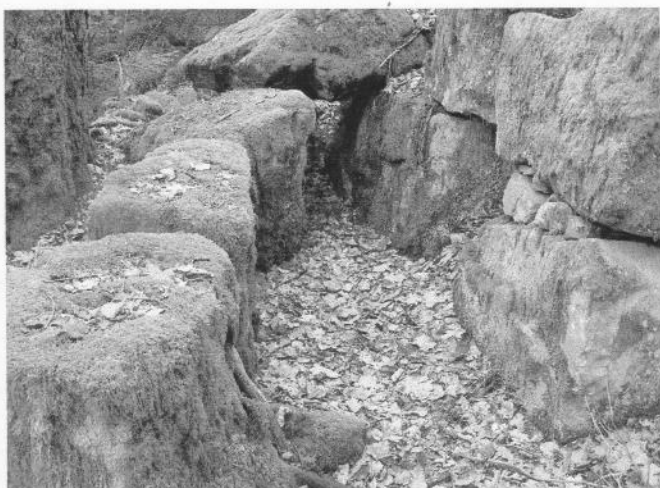
"Le mur, en blocs irréguliers de granit gneissique, parfaitement alignés, qui en forment la clôture inférieure sur une longueur d'environ 150 mètres, a une hauteur moyenne de plus de deux mètres et une largeur à la base de 1,50 à 2 mètres. Vers le milieu de sa longueur, il est coupé par une section verticale à angle droit, non moins bien dressée que les côtés, en face d'un rocher de hauteur égale. Un intervalle de 0,50 à 0,60 mètres le sépare de ce rocher auquel il paraît avoir été relié par une sorte de rampe étroite qui devait donner accès au sommet du rocher et de là, à l'intérieur de l'enclos."

Ce mur, situé au sud en bas de la parcelle, est toujours visible, mais il a été détérioré. Des engins de débardage l'ont percé à un endroit et, sur une partie de sa longueur, il est recouvert par de la charbonnette en décomposition. Sur sa face intérieure des branches et des débris de toute sorte en ont diminué la hauteur. Il n'est pas aisé de reconnaître l'aménagement décrit par Méline. Il existe malgré tout, au milieu de la longueur du mur, un amas de pierres, dont il est difficile d'imaginer, sans l'explication donnée par cet auteur, qu'il constituait un dispositif permettant un accès à l'enclos.

"Aux deux extrémités, les murs qui limitent l'enclos à l'est et à l'ouest, remontent la pente du terrain vers le nord jusqu'à un mur transversal presque parallèle au premier. Ces trois dernières parties de la clôture sont construites moins régulièrement que la première."



Clos de Lambertfaing (dessin, coll. pr.)



L'enceinte

Au centre : pierrier = cairn (?)

La montée sud : plan incliné ...

Le mur Est monte la pente du coteau parallèlement au cours du ruisseau du Faing Melchon. Dans sa partie inférieure, ce mur est arrêté par un appareillage de pierres, laissant supposer qu'un accès prenant appui sur les rochers avoisinants avait été aménagé à cet endroit. Dans sa partie supérieure, a été aménagée une niche de la taille d'une porte d'un four ancien. Méline évoque "une sorte de four à ouverture carrée de 50 cm de côté". Il pourrait s'agir d'une ouverture aménagée dans ce mur. On peut également imaginer, à l'angle formé par ce mur et le mur nord, un poste de garde destiné à la surveillance du vallon situé en contrebas

Le mur Nord a été arasé dans les décennies passées par les engins de débardage, mais il reste visible.

Le mur Ouest gravit la pente parallèlement à un chemin de débardage, autrement dit une *corrue* (patois du Tholy ; *courue* à Gérardmer ou à La Bresse). Dans la partie supérieure de ce mur, se trouve un pierrier de forme semi-circulaire qui domine une porte d'accès à l'enclos. Un autre pierrier est situé un peu plus bas dans ce mur et, comme le premier, il surplombe un autre accès. On peut dès lors imaginer que ces pierriers ont été aménagés, à la manière des tours de défense, pour assurer la sécurité de l'enclos.

Méline s'attarde ensuite à décrire "*une allée*" autrefois couverte située à l'angle sud-ouest de cet enclos. "*De l'autre côté du chemin, à quelques pas de l'angle sud-ouest de l'enclos, on voit les restes d'une "allée" étroite d'environ six mètres de longueur, entre deux rangées d'énormes blocs à parois verticales. Jusque vers 1905, cette "allée" était encore "couverte" de plusieurs grandes dalles, dont seulement deux sont encore à peu près en place.*" Les autres dalles auraient été utilisées en 1933 par les ouvriers d'une carrière voisine.

L'existence de cette allée n'est plus aujourd'hui attestée que par la présence d'un amas de pierres alignées. Ces pierres se trouvent à l'angle sud-ouest de l'enclos, de l'autre côté du chemin de débardage. Les vestiges de l'allée étroite décrite par Méline sont bien visibles et les blocs à parois verticales sont toujours en place. Mais on demeure perplexe sur la destination d'un tel dispositif.

Cette parcelle a été cultivée au XIX^{ème} siècle par un nommé Mangeolle et a pris alors le nom de Xard Mangeolle. Méline rattache à ce défrichement la présence d'amas de rocailles à l'intérieur de l'enclos. Pourtant cet auteur a négligé de prendre en considération l'énorme pierrier situé dans l'enclos dont la présence ne semble pas liée aux nécessités d'un défrichement. Ce pierrier apparaît fermé dans sa partie supérieure, ainsi que dans sa partie inférieure par un appareillage de pierres. Le mur qui ferme la partie supérieure contient une pierre imposante qui présente, pour celui qui a un peu d'imagination, la forme d'un sanglier. Doit-on conclure qu'il s'agit du tombeau d'un notable gaulois ou celte ? Je n'irai pas jusque-là, mais je pense, malgré tout, que la question mérite d'être posée.

Un autre élément de ce site, négligé par Méline, doit être également relevé, c'est la présence d'une source à l'intérieur de cet enclos. Le clos de Lambertfaing a ainsi pu servir de refuge aux hommes et aux troupeaux pendant les périodes troublées. La présence d'eau a permis de vivre derrière les hauts murs de l'enclos, probablement surmontés de palissades, à l'abri des bandes armées ou des bêtes sauvages. Il s'agissait peut être simplement de donner un refuge pendant la nuit aux

troupeaux qui autrefois parcouraient le coteau à la recherche de pâture. Mais, dans cette hypothèse, il est difficile de justifier l'existence de si hauts murs et la présence de tels aménagements. A moins que, dans un esprit de conciliation et en tenant compte des préoccupations successives au cours des siècles des habitants de ce coteau, on émette l'idée que des tribus celtes ont mis en place le pierrier central pour vénérer un de leurs chefs et l'ont entouré de murs, puis que, dans les siècles qui ont suivi, cet enclos a été agrandi pour servir de refuge aux hommes et aux troupeaux.

Une étude a été réalisée en 2008 – 2009 par Madame Evelyne Montlevrant sur l'enceinte de Lambertfaing. (A propos de l'enceinte de Lambertfaing. Prospection et études d'archives). Elle conclut que l'essentiel de l'enceinte n'est sans doute pas antérieur au 19^{ème} siècle, sans exclure qu'une partie de la construction remonte au Moyen Age et soit d'origine monastique. Elle privilégie une explication fondée sur l'exploitation du granit dans les années 1900 et le défrichement des terres créant des enclos et des passées.

On ne peut cependant pas se rallier à ces conclusions. Célestin Méline en effet, qui a visité les lieux au début du XX^{ème} siècle en compagnie de l'instituteur de La Forge et qui a interrogé les habitants des fermes environnantes, ne fait pas référence à l'exploitation du granit, ni à une création d'enclos et de passées, alors même de Madame Montlevrant situe ces événements à une période proche de l'enquête entreprise par celui-ci, à une période qui était toujours présente dans la mémoire des témoins de ce temps.

Bernard CUNIN

Communication de Jean-Baptiste Picard :

A propos de la pierre Kerlinkin

« Je me permets de vous écrire car j'ai rejoint il y a quelques années la Société d'histoire de Remiremont, et suis avec plaisir vos activités et votre bulletin. Ma famille paternelle est originaire de Remiremont, et je vis moi-même à Nancy où, agrégé d'histoire, je travaille beaucoup sur l'histoire de la Lorraine, et notamment sur ses patois.

*Or, en lisant l'article sur la Pierre Kerlinkin du numéro 88, je relève quelques points où je pourrais rectifier ou tout au moins aider, concernant l'étymologie de ce nom : ce terme ne peut (malheureusement !) pas sous cette forme être celtique, ou même être relié à Charlemagne. Il vient très probablement, comme le montrent plusieurs mots patois en usage à Vagney ou dans la vallée de la Moselotte, de la racine alémanique *kar/*kerle, qui signifie la soupière, le vase, et par extension donc un objet volumineux.*

Si vous le souhaitez, je peux écrire deux ou trois courts paragraphes sur ce point, sans m'en prendre bien sûr à l'article de B. Cunin (dans lequel j'ai beaucoup appris !) mais afin d'éclairer sur cette question étymologique, et peut-être aussi de montrer à quel point l'étude des patois locaux permet de résoudre beaucoup de ces difficultés apparentes.

Bien cordialement, et en vous remerciant de ce beau bulletin ! »

L'abbé Dominique Claudel - Vicaire du Ménil⁶

1/ Ses origines et son apostolat au Ménil

Dominique Claudel est né à la Bresse le 3 août 1729 au foyer de Nicolas Claudel dit Colas Mathis, négociant, et de Marie Géhin originaire de Ventron. Il fut ordonné prêtre à Pâques de l'année 1756 et devint d'abord simple vicaire à Ramonchamp où il seconda activement le curé d'Ogeron avant d'être désigné vicaire résidant au Ménil qui était alors une annexe de la grande paroisse de Ramonchamp, le 20 juillet 1759.



Le presbytère du Ménénil (dessin de M. Herbeth, coll. pr.)

Son biographe⁷ indique qu'on admira « *son assiduité à visiter les malades malgré l'isolement et l'éloignement des habitations et le soin particulier qu'il prenait à l'instruction de la jeunesse* ». Il ajoute encore qu'il « *combattait toute espèce de désordre et spécialement les veillées, très en vogue surtout dans la vallée des Granges au détriment des bonnes mœurs* ».

Il recueillit sa mère après le décès de son père ; elle devait mourir au presbytère du Ménénil le 15 septembre 1784 à l'âge de 78 ans. Deux de ses sœurs épousèrent des Guédons (surnom des habitants du Ménénil) et une troisième vint s'établir au Ménénil après la tragique disparition de son frère.

A l'aube de la Révolution, désigné comme président de l'assemblée municipale, il eut l'insigne charge de rédiger le cahier de doléance qui a été heureusement conservé. Mais l'adoption par l'Assemblée constituante de la fameuse Constitution civile du clergé en novembre 1790 devait bouleverser sa vie. Tenu à prêter serment en janvier 1791, il déclarait « *avoir l'intention de prêter le serment ordonné par le décret de l'Assemblée Nationale du 27 novembre 1790, et remplir tant qu'il serait au Ménénil en qualité de vicaire ses fonctions avec exactitude, d'être fidèle à la nation, au roi et à la loi en tout ce qui ne sera point contraire à la foi divine et à la religion catholique, apostolique et romaine que je reconnais la seule véritable* » mais il ajoutait « *ne pouvoir adhérer*

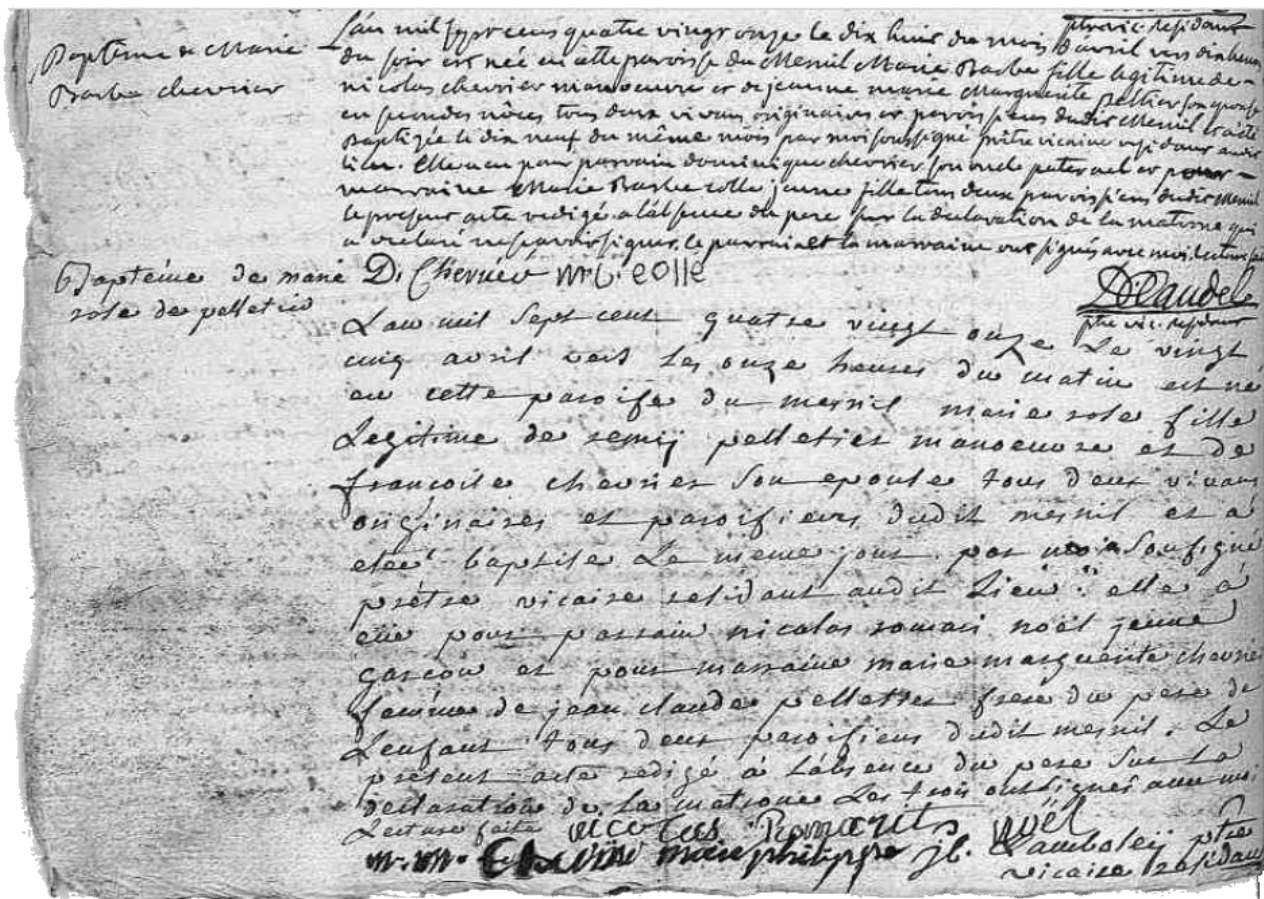
⁶ Une grande partie de cet article est un résumé de la biographie de l'abbé Claudel parue dans le Bulletin Paroissial du Ménénil.

⁷ Une biographie détaillée et idéologiquement orientée a été également publiée dans « La semaine religieuse de Saint-Dié » (revue hebdomadaire éditée par cet Évêché de 1876 à 1936), de 1879 à 1883, dans une série intitulée « *Confesseurs et Martyrs de la Foi catholique pendant la Révolution* ». L'Église catholique de France, alors sur la défensive face aux lois successives de laïcisation de la société, rappelait ainsi l'époque révolutionnaire et plus particulièrement la Terreur, au cours desquelles la Première République s'était déjà durement attaquée à la religion catholique et romaine.

à la constitution civile du clergé, mais à la décision des évêques députés à l'Assemblée nationale ». Il renouvelait cette déclaration officiellement le dimanche 23 janvier à l'issue de la messe paroissiale en présence du Conseil de la Commune du Ménil.

2/ Un prêtre réfractaire

Malgré les tentatives de conciliation, de la municipalité notamment qui espérait conserver son pasteur, Dominique Claudel fut déclaré prêtre insermenté et rebelle. Le 19 avril 1791, il signait son dernier acte paroissial et se voyait signifier par le maire ordre d'évacuer le presbytère pour



Dernier acte (de baptême) célébré par l'abbé Claudel et première célébration par son successeur le frère Arsène Lamboley (AD Vosges, Edp304/GG_11_47409)

céder la place à son successeur le frère Arsène Lamboley.

Une longue errance

Dominique Claudel trouve alors domicile dans une maison proche, au flanc des Reucys ; des paroissiens qui lui sont plus ou moins attachés viennent lui témoigner leur sympathie. Puis les passions s'exacerbent, l'intolérance fait des ravages, plusieurs Guédons se font « taillader les oreilles » ou sont soumis à des violences pour leurs opinions religieuses. C'est le cas notamment de « l'ermite » Remy Noël.

Le Ménil favorisé par l'extrême dispersion de son habitat connaît des « célébrations clandestines du saint sacrifice de la messe » dans différents quartiers, chez Eloi Louis au Haut du village, au Pré du Tailli, à la Golette, Derrière le Seu. Certaines sont célébrées par d'autres « réfractaires » comme l'abbé Boileau. Dominique Claudel trouve le plus souvent refuge chez son beau-frère Jean Baptiste Colin, au Haut Frénat, où l'on conservait le Saint Sacrement dans une niche qui

aurait été miraculeusement préservée lors de l'incendie qui consuma la maison en 1848. Des complicités diverses permettent à notre fugitif d'échapper aux patrouilles sensées le traquer qui s'intensifient après le vote des lois terroristes qui prévoient d'abord la déportation puis la peine de mort contre les réfractaires. Le ministère de Dominique Claudel ne se limite pas au Ménil, des témoignages font part de sa présence à Ramonchamp, Saulxures, Cornimont, la Bresse, Château-Lambert. La chasse à l'homme redouble de vigueur en automne 1793, le contraignant à se réfugier dans « *les Hauts de Comté* ». Pendant l'hiver qui suit on le signale également dans les paroisses de Rupt, du Val d'Ajol et de Fougerolles. Il est alors rejoint par l'abbé Nicolas Antoine un temps sacristain des Dames de Remiremont puis curé de Dompaire qui renonçait à émigrer en Suisse.

L'arrestation à Plombières



L'hôtel de la Tête d'Or (toujours en activité actuellement). (cp coll. JP Stocchetti)

Le 5 avril 1794, en soirée, deux voyageurs se présentent à l'hôtel de la Tête d'or à Plombières, vêtus en paysans et porteurs d'un maigre baluchon. Dominique Claudel et Nicolas Antoine connaissent la réputation d'hospitalité des propriétaires Amé Jacquot et ses deux sœurs. Mais le Comité de surveillance de la cité thermale est alors en état d'alerte, à la recherche d'une suspecte. Le lendemain, trois de ses membres probablement avertis par un citoyen particulièrement vigilant, viennent perquisitionner l'hôtel et découvrent bientôt Dominique Claudel qui décline son identité tout en niant qu'il ait été vicaire au Ménil, l'abbé Antoine est trouvé peu après caché derrière un petit lit dans une pièce voisine(ou au grenier selon une autre source), il se présente comme négociant niant lui aussi être curé de Dompaire. Les membres du Comité de surveillance poursuivent leurs investigations et découvrent « *dans un cabinet situé au 3^{ème} étage une espèce de chapelle contenant plusieurs objets à l'usage du culte catholique* »⁸. Le

⁸ PV de l'arrestation des abbés Claudel et Antoine - AD Vosges 2 J 18.

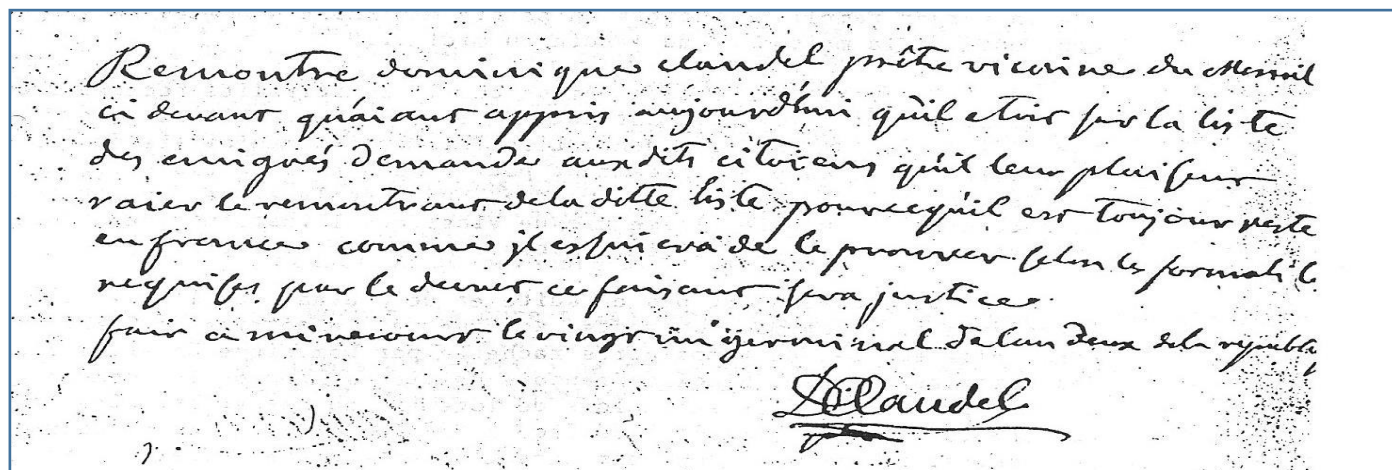
Comité de surveillance arrête le lendemain « que lesdits Dominique Claudel et Nicolas Antoine seront conduits en la maison d'arrêt du tribunal criminel séant à Mirecourt ... attendu qu'ils sont reconnus pour prêtres et ci-devant savoir Nicolas Claudel curé et vicaire résidant au Ménil ... et Nicolas Antoine curé de Dompaire » plusieurs membres les ayant reconnus pour tels⁹.

Une procédure expéditive

Les deux prêtres, après une étape à Epinal sont donc conduits à Mirecourt où ils arrivent le mardi. Dès le mercredi, ils comparaissent devant le tribunal criminel présidé par Christophe Dieudonné et sur réquisition de l'accusateur public. Ils sont soumis à un nouvel interrogatoire où ils reconnaissent leur qualité de prêtre et où Dominique Claudel fait part de son errance en sortant du Ménil. Il se rappelle notamment avoir résidé pendant trois mois à Faucogney « chez un nommé Peliquet ». Il déclare encore ignorer les noms des propriétaires de l'auberge de la Tête d'or et ne pas être le propriétaire des objets du culte y découverts.

3 /La condamnation à mort et l'exécution à Mirecourt

Mais Dominique Claudel est inscrit sur la liste générale des émigrés depuis le 25 septembre 1792, aussi est-il de nouveau entendu le lendemain pour un second interrogatoire où il nie avoir émigré et avoir su qu'il était inscrit « ayant toujours voyagé sans se faire connaître ». Il indique



Requête de l'abbé Dominique Claudel en 1794. AD Vosges L 896.

encore qu'il adressera des réclamations à l'administration départementale pour se faire rayer de la liste des émigrés, requête vouée à l'échec.

Le dimanche suivant, 24 Germinal de l'ère républicaine, Dominique Claudel comparaît une dernière fois devant le tribunal, en présence cette fois du président du Comité de surveillance et d'un officier de la garde nationale du Ménil qui ne peuvent que reconnaître leur ancien pasteur. L'abbé Antoine lui succéda et après avoir entendu l'accusation public, le tribunal criminel les condamne tous les deux à la peine de mort, Dominique Claudel conformément à la loi du 28 mars 1793 contre les émigrés, Nicolas Antoine pour avoir été sujet à la déportation. Le même jour, entre midi et une heure, les 2 prêtres étaient conduits sur la Place de la liberté ou

⁹ Les copropriétaires et le personnel (en particulier Barbe Leyval domestique âgée de 37 ans) furent également poursuivis. Le 27 germinal l'accusateur public demanda qu'ils « soient considérés comme personnes suspectes d'incivisme et d'aristocratie » et placés en état d'arrestation. - AD Vosges 2 J 18

de Poussay pour être guillotiné, la guillotine ayant été installée la veille. Ce fut l'abbé Claudel qui monta le premier suivi immédiatement par son compagnon d'infortune. La scène avait eu lieu en présence d'un détachement de la garde nationale, d'une brigade de gendarmerie et d'un public nombreux d'où auraient surgis de nombreux « *Vive la République* »¹⁰.

Epilogue : L'échec du retour au Ménil

Les corps des deux malheureux prêtres furent inhumés au cimetière du faubourg Saint Vincent à Mirecourt. Un habitant d'Ahéville marqua l'emplacement de leur fosse en déposant des pierres aux quatre angles. On les exhuma en 1868 et on les conserva dans la sacristie de l'église paroissiale puis derrière le maître hôtel¹¹.



Reliques de quatre guillotiné, dont Dominique Claudel à gauche, conservées en l'église de Mirecourt.

(cl. G. Louis, p. 94, Pays de Remiremont n° 9, 1989)

Si les restes de l'abbé Antoine furent ensuite transférés à Dompain, ceux de Dominique Claudel ne purent connaître le même sort, malgré le souhait du « bouillant » curé Méline en 1908 et d'une délibération du Conseil municipal, en raison de l'intervention négative du maire Auguste Maurice et de l'instituteur auprès de l'administration¹². Cependant le nom de Dominique Claudel s'imposa lorsqu'il fallut personnaliser la résidence qui a succédé au presbytère du Ménil.

JA Morizot
Juillet 2019

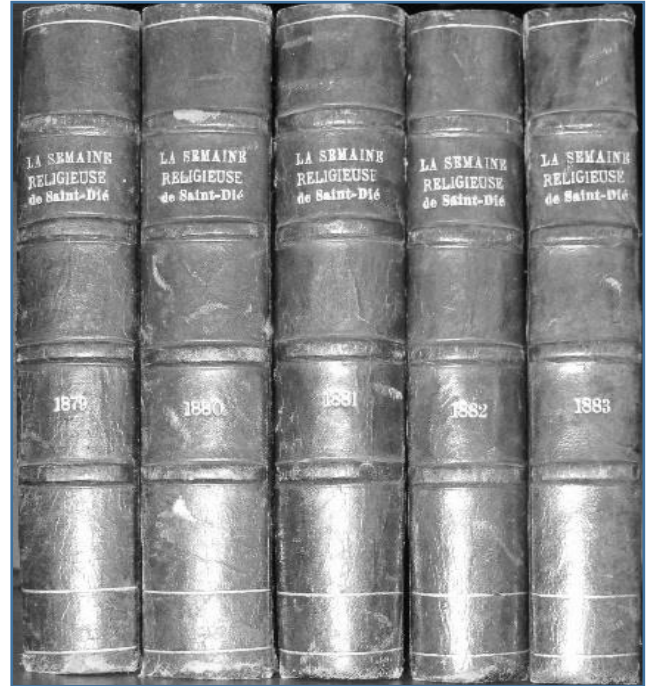
¹⁰ Selon le PV d'exécution. Un témoin habitant Dompain, a rapporté que l'abbé Antoine soutenait le bras de l'abbé Claudel que la vue de l'échafaud fit frissonner ; « Un moment à souffrir, puis c'est la couronne éternelle. Dans un quart d'heure nous serons au ciel » aurait-il dit. - Bulletin Paroissial du Ménil.

¹¹ Chanoine Michel – Histoire religieuse de la paroisse de Mirecourt - imp. Delboy 1947- p. 167.

¹² AD Vosges Archives communales du Ménil 302- 0- 6.

L'abbé Dominique Claudel
dans les chroniques
de « *La Semaine religieuse de Saint-Dié* »

La semaine religieuse de Saint-Dié, bulletin de liaison du diocèse de 1876 à 1936, comportait en général huit rubriques sur seize pages : articles de piété, chronique diocésaine, chronique de Rome, chronique générale et faits divers, variétés, études historiques sur le diocèse de Saint-Dié, bibliographie, publicités diverses. Diffusés hebdomadairement dans les paroisses du diocèse, les bulletins ont fait chaque année l'objet d'une reliure soignée (voir le cliché ci-joint). Ce qui montre bien l'importance accordée alors à cette revue.¹³



De 1879 à 1883, une importante rubrique y a été intégrée sous l'intitulé « *Confesseurs et martyrs de la Foi* » ou parfois « *Confesseurs et martyrs pendant la Révolution* », en 154 épisodes de trois à sept pages. Cette série décrira les étapes des luttes anticléricales dans le diocèse à cette époque troublée :

- les grandes étapes de la persécution révolutionnaire ;
 - les résistances à la Constitution civile du clergé ;
 - la mise en œuvre dans le département de la nouvelle organisation religieuse ;
 - la mise en œuvre locale de la répression à l'égard du clergé réfractaire ;
 - la narration des cas des congrégations et des clercs poursuivis, déportés ou exécutés.
- Une place majeure y sera réservée aux abbés Dominique CLAUDEL et Nicolas ANTOINE¹⁴, en 17 épisodes et 52 pages diffusés sur deux années. Le nouvel évêque constitutionnel Jean-Antoine MAUDRU « ne bénéficiera » lui que de 14 rubriques, mais restera tout de même vilipendé régulièrement par la revue tout au long des 60 années de sa parution.

Pourquoi une telle place donnée alors à cette chronique et plus particulièrement à l'histoire de ces deux prêtres ? Il s'agit certes de commémorer le centenaire des événements qui ont marqué l'Eglise catholique à l'époque révolutionnaire. Mais à ce centenaire correspond aussi

¹³ Recueils annuels de la *Semaine religieuse de St-Dié*, coll. Sté d'Histoire de Remiremont et de sa Région.

¹⁴ Voir le texte précédent rédigé par Jean-Aimé Morizot.

le début d'une guerre idéologique et politique de plus en plus serrée entre l'Eglise catholique et l'Etat français qui veut réduire drastiquement l'influence de celle-ci, aux orientations royalistes perçues comme un danger pour la République naissante.

Cette rubrique commémorative se garde d'établir un lien explicite entre la Révolution et la situation politique. Mais le parallèle est tout de même saisissant. Le fer est clairement engagé. L'Eglise fait feu de tout bois pour faire face à la perte annoncée de son influence dans le pays, sur l'éducation des enfants d'abord et au final sur la vie sociale. Jules Ferry, ministre de l'enseignement chargé de mettre en œuvre l'école obligatoire, gratuite et laïque, fait l'objet d'attaques en règle. Vosgien d'origine, né à Saint-Dié où il a passé sa jeunesse, anticlérical notoire bien que pas antireligieux, c'est un franc-maçon, péché mortel pour l'Eglise, comme en témoigne l'article intitulé « *L'ennemi, c'est la franc-maçonnerie* ».

La revue développe en effet un nombre impressionnant d'articles consacrés directement ou non à la question scolaire, dans presque toutes les rubriques. Ainsi, pour la seule année 1879, on n'en trouvera pas moins d'une dizaine pour évoquer le sujet, tels que :

- avis relatif à la défense de la liberté de l'enseignement ;
- prière pour obtenir de Dieu la conservation de la Foi par l'enseignement catholique ;
- donations faites au profit de l'école des Frères de Neufchâteau ;
- adresse du Clergé à l'Evêque touchant la question de l'enseignement ;
- adhésion de la Semaine Religieuse à la protestation de la presse provinciale au sujet des *attentats* projetés contre la liberté d'enseignement ;
- pétitionnement contre les projets de loi sur l'enseignement ;
- protestation du Pape et des Evêques français contre l'enseignement athée ;
- lettre du Pape sur le mariage civil ;
- dans la bibliographie, présentation d'un ouvrage intitulé « *Consultation sur les projets de loi de M. J. Ferry contre la liberté d'enseignement* ».

Aussi le centenaire de la Révolution et de la Terreur tombe-t-il à point nommé pour alerter l'opinion catholique sur ce qui apparaît comme un retour répressif du même ordre, bien que sous des formes différentes, et qui ira *crescendo*. Effectivement, la laïcisation de l'enseignement ira de pair avec l'exclusion, le bannissement des enseignants religieux et de leurs congrégations, l'expropriation de leurs biens et la fermeture de leurs écoles. Plus tard la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat garantira certes la liberté religieuse, mais la cantonnera à la sphère privée. La hiérarchie religieuse se met donc en ordre de bataille. La chronique sur l'époque révolutionnaire se poursuivra durant cinq ans de 1879 à 1883, avec pour point d'orgue le *martyre* des prêtres et l'exécution capitale des abbés Dominique Claudel et Nicolas Antoine.

Il faudra attendre la fin de la guerre de 1914-1918 pour qu'apparaisse un début de tolérance, et surtout les années 1950 pour que l'enseignement religieux retrouve une place plus importante dans le concert national.

Michel Claudel

Exceptionnel !
Le Pays de Remiremont
n° 20

La saga du textile à Remiremont

Jean-Aimé Morizot

***Les Grands Moulins à St-Etienne-
lès-Remiremont (saga Géliot)***

Marie-Antoinette Zampiero-Géhin

Michel Aiguier

***Jean-Baptiste-Adelphe Tocquaine,
ses activités, ses associés, sa parenté
(premier tissage de Vecoux)***

Xavière Joudrier

Gérard Dupré

***A Cornimont, une belle
reconversion des friches
industrielles***

Danièle Grandemange

Le Musée du Textile à Ventron

Catherine Comoli

Jacques Lambert

Jean-Claude Baumgartner

***Le textile au 21^{ème} siècle dans les
Vosges***

Cyrielle Nussbaum



184 pages

220 illustrations

dont 150 en couleurs

21 plans et cartes

4 tableaux généalogiques

Se le procurer

- Au local de la Sté d'Histoire (permanences le lundi de 9h à 11h)
- Aux conférences mensuelles (1ers vendredis du mois à 20h, Centre culturel de Remiremont)
- Au Musée du textile de Ventron
- A l'Office du tourisme
- En librairie ou divers commerces

18 € + 7 € si frais d'envoi

**LES RENDEZ-VOUS
DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE REMIREMONT ET DE SA RÉGION**

*Nos réunions mensuelles sont libres et gratuites.
Invitez vos amis ; songez aussi à les faire adhérer.*

Permanences du lundi matin, de 9h00 à 11h00 au local, 31, rue des Prêtres à Remiremont.

**Programme des réunions mensuelles
d'octobre 2019 à janvier 2020**

Salle des conférences du Centre Culturel Gilbert Zaug de Remiremont, 20h00

Vendredi 4 octobre 2019,
***Images de la libération du Pays de Remiremont ;
septembre/novembre 1944,***

Plusieurs intervenants

Vendredi 25 octobre 2019,
***Recensement analytique et raisonné des décorés de la Légion
d'honneur natifs de Remiremont,***

par Pierre Ehret

Vendredi 6 décembre 2019,
L'histoire des brasseries vosgiennes,

par Jean-Aimé Morizot

**Galette des rois des membres de la Société d'Histoire de Remiremont et de sa
Région**

Samedi 11 janvier 2020, à 15h00, salle des Grands Jardins à Remiremont.

Composition et mise en page de cette livraison par Michel Claudel, à qui on peut adresser des textes, communications ou informations pour un prochain numéro : michel.claudel4@orange.fr